#### AECKWG RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

### PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

**DÉCRET N° 2024 - 821 DU 28 FEVRIER 2024** 

portant nomination de monsieur **Edouard SEHLIN** en qualité de Conseiller technique au Suivi des Petites et Moyennes Entreprises au Ministère de l'Economie et des Finances.

# LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021;
- vu le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- sur proposition du Ministre de l'Économie et des Finances,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 février 2024,

# DÉCRÈTE

# **Article premier**

Monsieur **Edouard SEHLIN** est nommé Conseiller technique au Suivi des Petites et Moyennes Entreprises au Ministère de l'Economie et des Finances.

### **Article 2**

Le Ministre de l'Economie et des Finances est chargé de l'application du présent décret.



# **Article 3**

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Fait à Cotonou, le 28 février 2024

Patrice TAL ON .-

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Romuald WADAGN Ministre d'Etat

AMPLIATIONS: PR 6; AN 4; CC 2; CS 2; CES 2; C.COM 2; HAAC 2; HCJ 2; MEF 2; AUTRES MINISTERES 21; SGG 4; INTÉRESSÉ 1; JORB 1.